



Chers collègues,

CESI-CGT vous propose une information synthétique relative au **CSE du 28 octobre 2021** et vous livre sa lecture des débats.

Résultats financiers à fin septembre et rentrées 2021

Les chiffres à fin septembre sont bons, partout les budgets sont dépassés, laissant entrevoir **une nouvelle année record pour CESI**. Les difficultés sur l'EFM sont largement compensées par les rentrées de l'ESA et de l'EI, portées entre autres par l'apprentissage. CESI s'oriente donc, comme l'année dernière, vers un résultat avec une marge significative. Il reste à déterminer si cette augmentation va profiter aux salariés, qui sont les artisans de ces belles rentrées, ou si elle va alimenter les réserves de trésorerie, déjà élevées.



CESI-CGT a d'ailleurs demandé l'avancement des dates de NAO, afin que les salariés puissent profiter au plus vite des éventuelles avancées, et n'a pas obtenu de réponse à ce jour.

Enquête RPS sur Orléans

A la suite de la plainte de salariés qui dénonçaient, sur Orléans, des faits de harcèlement, CESI est sommé par la DIRECCTE de mettre en place une démarche de prévention des risques psycho sociaux. Une enquête sera menée par un cabinet extérieur, et des élus y seront associés. Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite.



Les conditions, la charge de travail croissante, le manque de prise en compte de l'humain, sont autant de facteurs qui pèsent sur le moral des salariés, à Orléans comme ailleurs. D'ailleurs il ne s'agit pas d'un fait isolé, d'autres problèmes similaires avaient déjà été remontés sur la région Sud-Est.

Activités Sociales et Culturelles (ASC)

A compter du 15 novembre prochain, un **chèque CADHOC de 130 €** sera distribué à 958 bénéficiaires environ correspondant aux critères de distribution qui sont :

- Etre présent le 1^{er} janvier 2021 et toujours présent le jour de la distribution,
- Etre en contrat CDD, CDI ou alternants.



Vous retrouverez l'intégralité du PV sur l'ENT dans la rubrique « Représentants du personnel/Comité social et économique/Les procès-verbaux de 2021 ».